



2020-21

Budget des dépenses

VOLUME 1 Secrétariat du Conseil du Trésor

SUPPLÉMENTAIRES

2^e édition



Secrétariat
du Conseil
du Trésor

Budget supplémentaire des dépenses **de la province de l'Ontario pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021**

VOLUME 1
2^e édition

PROVINCE DE L'ONTARIO
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES, 2020-2021

Pour la version en ligne de ce document, visiter
<https://www.ontario.ca/fr/page/budget-des-depenses>

PROVINCE OF ONTARIO
SUPPLEMENTARY EXPENDITURE ESTIMATES 2020-2021

For the online version of this document, visit
<https://www.ontario.ca/page/expenditure-estimates>

INTRODUCTION

Objet du Budget supplémentaire des dépenses

Lorsque le gouvernement doit obtenir l'autorisation de l'Assemblée législative pour engager des dépenses supplémentaires une fois le Budget principal des dépenses déposé, il présente un Budget supplémentaire des dépenses.

Format, présentation, termes et définitions

Les termes et définitions utilisés dans ce Budget supplémentaire des dépenses ont le sens décrit dans la section « INTRODUCTION » du Budget principal des dépenses 2020-2021. Des différences, décrites ci-dessous, existent entre ces deux budgets au niveau du format et de la présentation.

Contrairement au Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses ne comprend pas les tableaux intitulés « Sommaire – Programme du ministère », qui donnent dans le Budget principal un aperçu de chaque ministère et une liste de chacun des crédits et programmes, des crédits législatifs et des redressements de consolidation et autres redressements. Les tableaux intitulés « Sommaire – Crédit » ne contiennent que les postes pour lesquels l'autorisation de faire des dépenses supplémentaires est demandée au moyen du Budget supplémentaire des dépenses.

Les prévisions de dépenses de l'exercice en cours et de l'exercice précédent, qui reflètent le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses déposés antérieurement, et les chiffres réels de l'avant-dernier exercice sont fournis à des fins de comparaison dans les pages « Sommaire – Crédit ». Même si tous les montants indiqués dans le Budget supplémentaire des dépenses sont « À VOTER », le total des prévisions peut inclure les montants accordés par mandats spéciaux, le cas échéant. Les chiffres des exercices antérieurs ont été retraités pour faciliter la comparaison lorsqu'il y a eu des réorganisations et des transferts fonctionnels, le dépôt d'un Budget supplémentaire des dépenses ou des modifications comptables. Pour en savoir davantage sur les données publiées antérieurement qui ont subi un retraitement, il convient de consulter dans le Budget principal des dépenses le tableau situé à la fin de la rubrique consacrée à chaque ministère.

Conventions comptables régissant le Budget des dépenses

Le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément au Budget et aux Comptes publics de la province.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES, 2020-2021

SOMMAIRE GÉNÉRAL

MINISTÈRE	PAGE	Montant total \$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Ministère de l'Éducation	3	674 800 000
Ministère de la Santé	7	1 439 586 500
Ministère des Transports	13	170 000 000
Secrétariat du Conseil du Trésor	17	3 988 388 200
TOTAL - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		6 272 774 700
MONTANT TOTAL À VOTER		6 272 774 700
ACTIFS DE FONCTIONNEMENT		
Ministère de la Santé	5	768 900 000
TOTAL - ACTIFS DE FONCTIONNEMENT		768 900 000
MONTANT TOTAL À VOTER		768 900 000

SOMMAIRE GÉNÉRAL

MINISTÈRE	PAGE	Montant total \$
CHARGES D'IMMOBILISATIONS		
Ministère de la Santé	9	29 200 000
Ministère des Transports	13	626 000 000
TOTAL - CHARGES D'IMMOBILISATIONS		655 200 000
MONTANT TOTAL À VOTER		655 200 000
BIENS IMMOBILISÉS		
Ministère des Richesses naturelles et des Forêts	11	500 000 000
Ministère des Transports	15	310 000 000
TOTAL - BIENS IMMOBILISÉS		810 000 000
MONTANT TOTAL À VOTER		810 000 000

PROGRAMME D'ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE - CRÉDIT 1002

Fournir une orientation en matière de politiques et de programmes ainsi qu'un soutien financier aux conseils scolaires de district, aux écoles et aux organismes de l'Ontario tout en favorisant et en soutenant un système d'éducation de qualité pour tous les élèves de la province, qui les prépare à obtenir leur diplôme avec les compétences et les connaissances nécessaires pour réussir à l'école, au travail et dans la vie. Pendant que le ministère continue de se centrer sur les atouts des élèves et les besoins à combler pour que ceux-ci réalisent leur potentiel, il collabore également avec les parents et ses partenaires pour veiller à ce que les efforts restent ciblés sur l'ensemble des apprenants.

**SOMMAIRE - CRÉDIT
(\$)**

POSTE N°	POSTE	Prévisions supplémentaires 2020-2021	Prévisions 2020-2021	Prévisions 2019-2020	Chiffres réels 2018-2019
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Politiques et prestation des programmes	674 800 000	25 694 621 400	25 162 766 600	25 128 883 579
	TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	674 800 000	25 694 621 400	25 162 766 600	25 128 883 579
	Total - Charges de fonctionnement	674 800 000	25 694 621 400	25 162 766 600	25 128 883 579

PROGRAMME D'ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE - CRÉDIT 1002, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
(\$)

CRÉDIT - POSTE Nº	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
1002-1	Politiques et prestation des programmes		
	Paievements de transfert		
	Financement des priorités et des partenariats - conseils scolaires	530 500 000	
	Financement des priorités et des partenariats - tiers	136 400 000	
	Subventions de fonctionnement aux conseils scolaires	7 900 000	674 800 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement		674 800 000
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme d'éducation élémentaire et secondaire		674 800 000
	TOTAL (CHARGES DE FONCTIONNEMENT) - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION		674 800 000

PROGRAMME D'ASSURANCE-SANTÉ DE L'ONTARIO - CRÉDIT 1405

Le programme d'assurance-santé de l'Ontario vise des volets essentiels du système de santé ontarien : les politiques relatives à l'admissibilité des clients et aux cartes de santé, la rémunération des médecins pour les services pris en charge en vertu de la *Loi sur l'assurance maladie*, la rémunération des autres praticiens, le remboursement des services hors province ou hors pays, les Équipes de santé familiale, les centres d'accès aux services de santé pour les Autochtones, les cliniques dirigées par du personnel infirmier praticien, les services de sages-femmes, les services aux régions insuffisamment desservies, les subventions aux résidents du Nord pour frais de transport à des fins médicales, les services de télétriage, la prévention des maladies, la qualité des services de santé, les programmes de médicaments, les laboratoires communautaires (y compris les tests génétiques), l'intervention en faveur des patients des établissements psychiatriques et les conseils sur leurs droits, les appareils et accessoires fonctionnels (p. ex., l'oxygénothérapie à domicile) ainsi que la protection contre la fraude et la gestion des risques connexes, tant pour les fournisseurs que pour les abonnés.

L'examen du Programme de médicaments de l'Ontario se poursuit en vue de créer un programme plus facile à comprendre, plus uniforme et durable.

Les services de santé financés par les deniers publics sont dispensés par des professionnels de la santé exerçant dans divers cadres, depuis les cabinets de généralistes jusqu'aux centres hospitaliers universitaires et aux hôpitaux, en passant par Télésanté Ontario et le Service téléphonique d'aide médicale, où sont offerts des conseils permettant le triage et des renseignements sur la santé. Les services financés par le gouvernement sont offerts aux Ontariens et Ontariennes qui sont inscrits, et admissibles, au Régime d'assurance-santé de l'Ontario. Le Programme des services aux régions insuffisamment desservies aide les collectivités des régions rurales, éloignées et du Nord à recruter et retenir des professionnels de santé et à garantir l'accès aux services de santé dans ces collectivités. Le Programme de subventions accordées aux résidents du Nord de l'Ontario pour frais de transport à des fins médicales aide à payer les coûts de transport engagés à des fins médicales par des résidents du Nord de l'Ontario pour accéder aux services d'un spécialiste médical ou d'un établissement de soins de santé auxquels ils n'ont pas accès dans leur collectivité.

**SOMMAIRE - CRÉDIT
(\$)**

POSTE N°	POSTE	Prévisions supplémentaires 2020-2021	Prévisions 2020-2021	Prévisions 2019-2020	Chiffres réels 2018-2019
ACTIFS DE FONCTIONNEMENT					
5	Programme d'assurance-santé de l'Ontario	768 900 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000
	TOTAL À VOTER - ACTIFS DE FONCTIONNEMENT	768 900 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000
	Total - Actifs de fonctionnement	768 900 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000

PROGRAMME D'ASSURANCE-SANTÉ DE L'ONTARIO - CRÉDIT 1405, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
(\$)

CRÉDIT - POSTE Nº	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES		
	ACTIFS DE FONCTIONNEMENT		
1405-5	Programme d'assurance-santé de l'Ontario		
	Avances et montants récupérables		
	Programme de fournitures et d'appareils et accessoires fonctionnels	78 900 000	
	Paiements effectués au titre des services et soins fournis par les médecins et autres praticiens	690 000 000	768 900 000
	Total à voter - Actifs de fonctionnement		768 900 000
	Total (Actifs de fonctionnement) - Programme d'assurance-santé de l'Ontario		768 900 000
	TOTAL (ACTIFS DE FONCTIONNEMENT) - MINISTÈRE DE LA SANTÉ		768 900 000

SERVICES ET PROGRAMMES DE SANTÉ - CRÉDIT 1416

Le ministère de la Santé collabore avec Santé Ontario pour mettre en œuvre les stratégies liées au système de santé élaborées par le ministère. Le ministère se charge de l'orientation et des conseils stratégiques, tandis que Santé Ontario est responsable de la planification, de l'intégration et du financement des fournisseurs de services de santé.

Santé Ontario exerce les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de la *Loi de 2019 pour des soins interconnectés*. Des responsabilités administratives supplémentaires sont énoncées dans le protocole d'entente, tandis que les attentes en matière de financement opérationnel et de rendement sont définies dans la lettre du mandat de Santé Ontario émise par le ministère et dans l'entente de responsabilité conclue entre Santé Ontario et le ministère.

Santé Ontario gère les services offerts par les hôpitaux publics, privés et psychiatriques spécialisés, les foyers de soins de longue durée, les centres de santé communautaire, les services communautaires de soutien, les services communautaires aux victimes de traumatismes crâniens, les logements avec services de soutien et les organismes de toxicomanie et de santé mentale.

De plus, dans le cadre de ses programmes (cancer et dépistage du cancer, traitement des troubles rénaux, Services numériques, qualité des services de santé, services de dons et de greffes d'organes et de tissus, programmes pour la main-d'œuvre dans le domaine de la santé et soutien aux activités de coordination régionale), Santé Ontario est responsable des activités suivantes :

- fournir du soutien d'arrière-guichet aux organismes qui gèrent et exécutent les soins à domicile (TI, services financiers, ressources humaines, approvisionnement, base de données sur les soins à domicile, etc.);
- superviser les soins hautement spécialisés (p. ex., cancer, troubles rénaux, dons d'organes);
- gérer les programmes provinciaux de santé de la population (p. ex., dépistage du cancer);
- élaborer des normes cliniques et de qualité renforçant la prise en charge et la sécurité des patients;
- faciliter l'engagement des patients et les relations avec les patients;
- promouvoir et soutenir la mise en œuvre de la stratégie Priorité au numérique en matière de santé du ministère pour offrir aux patients accès à un système de santé plus moderne, mieux intégré et renforcé par des solutions numériques;
- soutenir le recrutement et le maintien en poste des professionnels de la santé;
- planifier, coordonner, réaliser et soutenir les activités liées aux dons et aux greffes d'organes et de tissus;
- soutenir le Bureau de l'ombudsman des patients dans l'exercice de ses fonctions conformément à la *Loi de 2010 sur l'excellence des soins pour tous*;
- soutenir ou fournir des services de gestion de la chaîne d'approvisionnement aux fournisseurs de services de santé et aux organisations connexes;
- promouvoir l'intégration des services de santé pour permettre la prestation de services de santé appropriés, coordonnés et efficaces.

**SOMMAIRE - CRÉDIT
(\$)**

POSTE N°	POSTE	Prévisions supplémentaires 2020-2021	Prévisions 2020-2021	Prévisions 2019-2020	Chiffres réels 2018-2019
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Services de santé	1 439 586 500	26 689 026 900	25 223 901 200	24 491 518 739
	TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 439 586 500	26 689 026 900	25 223 901 200	24 491 518 739
	Total - Charges de fonctionnement	1 439 586 500	26 689 026 900	25 223 901 200	24 491 518 739

SERVICES ET PROGRAMMES DE SANTÉ - CRÉDIT 1416, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
(\$)

CRÉDIT - POSTE N ^o	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES		
	CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
1416-1	Services de santé		
	Paiements de transfert		
	Exploitation des hôpitaux		1 439 586 500
	Total à voter - Charges de fonctionnement		1 439 586 500
	<i>Sous-postes :</i>		
	<i>Hôpitaux</i>		
	Paiements de transfert		
	Exploitation des hôpitaux	1 439 586 500	1 439 586 500
	Total à voter - Charges de fonctionnement		1 439 586 500
	Total (Charges de fonctionnement) - Services et programmes de santé		1 439 586 500
	TOTAL (CHARGES DE FONCTIONNEMENT) - MINISTÈRE DE LA SANTÉ		1 439 586 500

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ - CRÉDIT 1407

Le programme d'Immobilisations dans le domaine de la santé est responsable de l'octroi de fonds pour les immobilisations aux établissements de santé, y compris les hôpitaux publics, les établissements de soins intégrés et les fournisseurs de services de santé du secteur communautaire.

**SOMMAIRE - CRÉDIT
(\$)**

POSTE N°	POSTE	Prévisions supplémentaires 2020-2021	Prévisions 2020-2021	Prévisions 2019-2020	Chiffres réels 2018-2019
CHARGES D'IMMOBILISATIONS					
1	Immobilisations dans le domaine de la santé	29 200 000	1 306 070 100	1 804 240 400	1 515 736 031
TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS		29 200 000	1 306 070 100	1 804 240 400	1 515 736 031
Total - Charges d'immobilisations		29 200 000	1 306 070 100	1 804 240 400	1 515 736 031

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ - CRÉDIT 1407, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
(\$)

CRÉDIT - POSTE Nº	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
CHARGES D'IMMOBILISATIONS		
1407-1	Immobilisations dans le domaine de la santé	
	Paievements de transfert	
	Projets visant les petits hôpitaux	29 200 000
	Total à voter - Charges d'immobilisations	29 200 000
	Total (Charges d'immobilisations) - Programme d'immobilisations dans le domaine de la santé	29 200 000
	TOTAL (CHARGES D'IMMOBILISATIONS) - MINISTÈRE DE LA SANTÉ	29 200 000

PROGRAMME DE GESTION DES RICHESSES NATURELLES - CRÉDIT 2103

Le Programme de gestion des richesses naturelles dirige et supervise la gestion des forêts, des terres de la Couronne, de l'eau, de l'énergie renouvelable et des ressources en agrégats et en pétrole de l'Ontario par l'élaboration, la mise en œuvre et l'amélioration des lois, politiques, programmes, systèmes d'information et normes.

Le Programme s'attache à veiller à la vigueur et la viabilité de l'industrie forestière en Ontario et à favoriser un environnement d'affaires compétitif en faisant la promotion des emplois et des investissements dans le secteur forestier.

Le Programme dirige et supervise également la gestion des ressources fauniques et halieutiques de l'Ontario afin de promouvoir un environnement sain et durable, de préserver la biodiversité et d'élargir les possibilités de loisirs de plein air.

De plus, le Programme dirige et supervise la gestion des actifs d'infrastructure tels les installations piscicoles, des terres de la Couronne, de l'eau et d'autres investissements dans l'infrastructure comme l'élaboration et l'application de l'information géographique et terrestre et l'infrastructure nécessaire pour partager cette information aux fins de l'exécution des programmes du ministère.

**SOMMAIRE - CRÉDIT
(\$)**

POSTE Nº	POSTE	Prévisions supplémentaires 2020-2021	Prévisions 2020-2021	Prévisions 2019-2020	Chiffres réels 2018-2019
BIENS IMMOBILISÉS					
4	Infrastructure pour la gestion des richesses naturelles — biens immobilisés	500 000 000	34 255 300	27 835 100	17 339 848
TOTAL À VOTER - BIENS IMMOBILISÉS		500 000 000	34 255 300	27 835 100	17 339 848
Total - Biens immobilisés		500 000 000	34 255 300	27 835 100	17 339 848

PROGRAMME DE GESTION DES RICHESSES NATURELLES - CRÉDIT 2103, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
(\$)

CRÉDIT - POSTE Nº	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES		
	BIENS IMMOBILISÉS		
2103-4	Infrastructure pour la gestion des richesses naturelles — biens immobilisés		
	Terrains		500 000 000
	Total à voter - Biens immobilisés		500 000 000
	<i>Sous-postes :</i>		
	<i>Opérations régionales</i>		
	Terrains	500 000 000	500 000 000
	Total à voter - Biens immobilisés		500 000 000
	Total (Biens immobilisés) - Programme de gestion des richesses naturelles		500 000 000
	TOTAL (BIENS IMMOBILISÉS) - MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES ET DES FORÊTS		500 000 000

POLITIQUES ET PLANIFICATION - CRÉDIT 2702

Le Programme des politiques et de la planification a la responsabilité d'établir les intérêts stratégiques à long terme de la province relativement aux réseaux de transport de l'Ontario, y compris pour le transport en commun. Il élabore des politiques, des plans et des programmes pour soutenir un réseau de transport multimodal efficient et intégré en Ontario.

En vertu de ce mandat, il dirige l'élaboration de stratégies et de politiques d'investissement qui améliorent la circulation et réduisent les embouteillages tout en soutenant l'innovation dans le secteur des transports par la planification et l'élaboration de politiques touchant des tendances émergentes comme les véhicules connectés ou automatisés

Le Programme est également responsable de gérer les relations de la province avec des organismes de la Couronne comme la Commission de transport Ontario Northland et Metrolinx, qui inclut le Réseau GO.

De plus, le Programme s'attache à faire avancer les objectifs stratégiques de l'Ontario en matière de transport avec d'autres ministères, le gouvernement fédéral, d'autres provinces, les municipalités et les collectivités autochtones.

**SOMMAIRE - CRÉDIT
(\$)**

POSTE N°	POSTE	Prévisions supplémentaires 2020-2021	Prévisions 2020-2021	Prévisions 2019-2020	Chiffres réels 2018-2019
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
2	Transports urbains et régionaux	170 000 000	1 995 221 200	365 114 400	448 602 878
	TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	170 000 000	1 995 221 200	365 114 400	448 602 878
	Total - Charges de fonctionnement	170 000 000	1 995 221 200	365 114 400	448 602 878
CHARGES D'IMMOBILISATIONS					
3	Transports urbains et régionaux	626 000 000	4 329 854 600	4 793 338 600	3 801 834 308
	TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS	626 000 000	4 329 854 600	4 793 338 600	3 801 834 308
	Total - Charges d'immobilisations	626 000 000	4 329 854 600	4 793 338 600	3 801 834 308

POLITIQUES ET PLANIFICATION - CRÉDIT 2702, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
2702-2	Transports urbains et régionaux		
	Paiements de transfert		
	Subventions de fonctionnement de Metrolinx		170 000 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement		170 000 000
	Total (Charges de fonctionnement) - Politiques et planification		170 000 000
	TOTAL (CHARGES DE FONCTIONNEMENT) - MINISTÈRE DES TRANSPORTS		170 000 000
CHARGES D'IMMOBILISATIONS			
2702-3	Transports urbains et régionaux		
	Paiements de transfert		
	Metrolinx	497 000 000	
	Transports en commun des municipalités	114 500 000	
	Commission de transport Ontario Northland	14 500 000	626 000 000
	Total à voter - Charges d'immobilisations		626 000 000
	Total (Charges d'immobilisations) - Politiques et planification		626 000 000
	TOTAL (CHARGES D'IMMOBILISATIONS) - MINISTÈRE DES TRANSPORTS		626 000 000

PROGRAMME DE GESTION DES ROUTES PROVINCIALES - CRÉDIT 2704

Le Programme de gestion des routes provinciales supervise le réseau routier de la province et les services de transport connexes (y compris l'entretien routier toute l'année) et protège les investissements publics dans l'infrastructure routière. Des stratégies de gestion des programmes sont élaborées et mises en œuvre pour optimiser l'efficacité des investissements dans cette infrastructure.

Le réseau routier provincial permet la circulation des personnes et des marchandises, et fait la promotion de la durabilité économique, environnementale et sociale. Le programme réalise ces activités en recourant aux ressources internes, à des partenariats et à des fournisseurs de services du secteur privé.

Les activités comprennent notamment la planification des investissements, le génie, la conception, l'acquisition de propriétés, la réfection et le renouvellement des immobilisations, la construction de nouveaux aménagements, la surveillance des contrats, la gestion des couloirs (p. ex., la gestion de l'aménagement aux abords des routes), l'entretien en été et en hiver (p. ex., le nivellement des accotements, le déneigement et le déverglaçage) pour le réseau routier de la province, les évaluations environnementales et la prestation de services d'information au public. Le programme est aussi responsable des aéroports éloignés dans le Grand Nord ontarien, des services de traversiers à divers endroits partout dans la province, du financement des routes et chemins des Premières nations, de l'apport d'améliorations routières dans les communautés non enregistrées, des aires de service autoroutières (ONroute) et de la production de la carte routière de l'Ontario.

Le programme supervise également la Société de transport d'Owen Sound, une entreprise opérationnelle de la province qui fournit directement des services de transport pour l'exploitation de trois traversiers.

**SOMMAIRE - CRÉDIT
(\$)**

POSTE N°	POSTE	Prévisions supplémentaires 2020-2021	Prévisions 2020-2021	Prévisions 2019-2020	Chiffres réels 2018-2019
BIENS IMMOBILISÉS					
3	Infrastructure de transport – actifs	310 000 000	1 983 899 000	2 152 588 100	1 825 734 723
TOTAL À VOTER - BIENS IMMOBILISÉS		310 000 000	1 983 899 000	2 152 588 100	1 825 734 723
Total - Biens immobilisés		310 000 000	1 983 899 000	2 152 588 100	1 825 734 723

PROGRAMME DE GESTION DES ROUTES PROVINCIALES - CRÉDIT 2704, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
	BIENS IMMOBILISÉS	
2704-3	Infrastructure de transport – actifs	
	Infrastructure des transports - coûts relatifs aux biens immobilisés	310 000 000
	Total à voter - Biens immobilisés	310 000 000
	Total (Biens immobilisés) - Programme de gestion des routes provinciales	310 000 000
	TOTAL (BIENS IMMOBILISÉS) - MINISTÈRE DES TRANSPORTS	310 000 000

PROGRAMME DE SOUTIEN AU CONSEIL DU TRÉSOR - CRÉDIT 3404

Le programme de soutien au Conseil du Trésor procure du leadership et des services consultatifs qui étayent une prise de décision fondée sur des données probantes, une gestion financière prudente et une reddition des comptes transparente dans toute la fonction publique de l'Ontario. Le programme offre aussi du leadership aux ministères et aux organismes provinciaux par la prestation de politiques, de directives et de conseils stratégiques de portée gouvernementale visant à promouvoir l'excellence dans la fonction publique, notamment en dirigeant et en soutenant l'examen des organismes provinciaux de l'Ontario.

Le programme favorise la responsabilité et l'intégrité budgétaire en offrant son expertise et ses conseils sur l'élaboration et la mise en œuvre de cadres pour la gestion budgétaire et financière, la mesure du rendement et l'infrastructure. Il veille à l'utilisation judicieuse des ressources publiques pour réaliser les priorités du gouvernement en soutenant le Conseil du Trésor et le Conseil de gestion du gouvernement et en offrant des conseils sur les plans pluriannuels préparés chaque année, la gestion des dépenses pour l'exercice en cours et la conception des programmes. De plus, le programme aide le président du Conseil du Trésor, le sous-ministre et secrétaire du Conseil du Trésor et du Conseil de gestion du gouvernement ainsi que le gouvernement à rendre compte à la population des plans et des résultats en publiant par exemple le Budget des dépenses. Le programme fournit également à la fonction publique de l'Ontario et au secteur parapublic des conseils en matière de reddition des comptes et de surveillance.

**SOMMAIRE - CRÉDIT
(\$)**

POSTE N°	POSTE	Prévisions supplémentaires 2020-2021	Prévisions 2020-2021	Prévisions 2019-2020	Chiffres réels 2018-2019
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
2	Fonds de prévoyance	3 988 388 200	4 549 102 400	1 075 000 000	-
	TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 988 388 200	4 549 102 400	1 075 000 000	-
	Total - Charges de fonctionnement	3 988 388 200	4 549 102 400	1 075 000 000	-

PROGRAMME DE SOUTIEN AU CONSEIL DU TRÉSOR - CRÉDIT 3404, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
3404-2	Fonds de prévoyance	
	Autres opérations	3 988 388 200
	Total à voter - Charges de fonctionnement	3 988 388 200
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme de soutien au Conseil du Trésor	3 988 388 200
	TOTAL (CHARGES DE FONCTIONNEMENT) - SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR	3 988 388 200

ISSN 0835-5576 (Imprimé)
ISSN 1718-7990 (En ligne)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021